This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

BUILDING
USE ONLY

[Par Charles-Pierre-Xavier
Tolomas]

Thiébaud 900 -

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

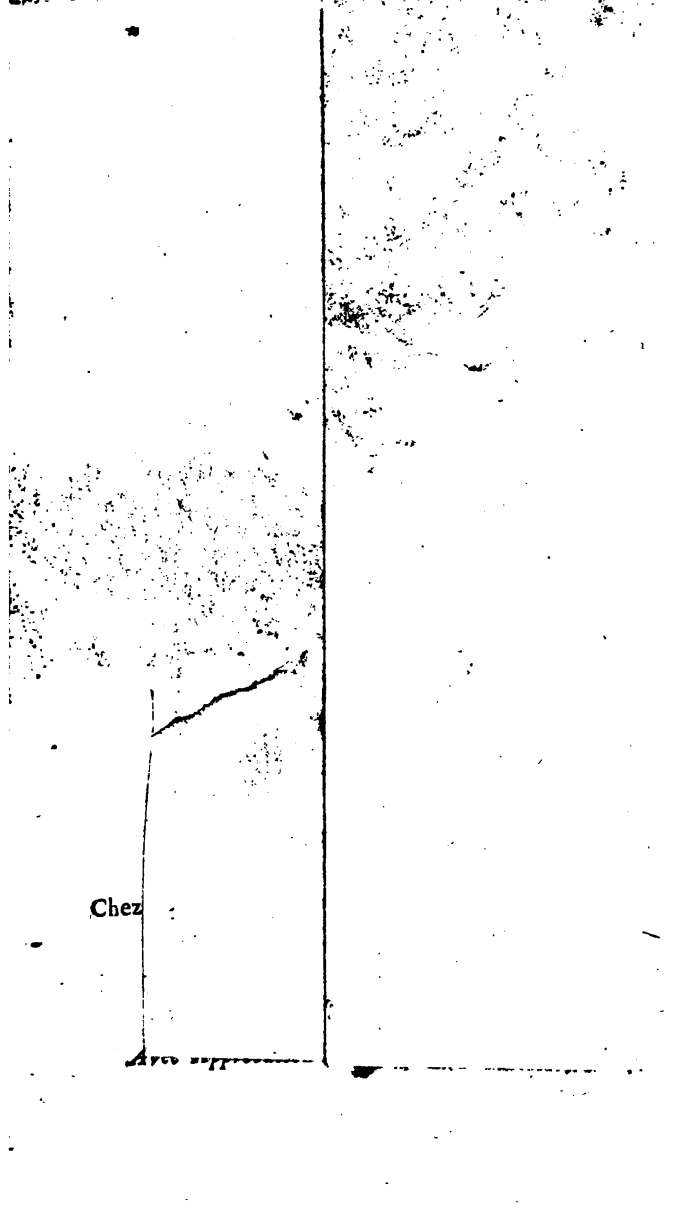
Chez

Tolomas, Charles-Pierre-Xavier

DISSERTATION

SUR

L'HYENE,

A L'OCCASION de celle qui a paru dans le *LYONNOIS* & les Provinces voiſines, vers les derniers mois de 1754. pendant 1755. & 1756.

A PARIS,

Chez { HUGUES-DANIEL CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
CLAUDE HERISSANT, rue Notre-Dame, à la Croix d'or & aux trois Vertus.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

QL
737
.C24
TG5

0931895 - 190

AVERTISSEMENT DE L'EDITEUR.

CEtte Dissertation est le tribut Academique annuel, payé en 1755. à une Société Littéraire, qui en a sans doute enrichi ses archives. J'avois passé l'Automne dans la Province & près de la Ville capitale, où elle a son Siége. Les ravages, qui continuoit de faire aux environs la bête féroce, dont il s'agit, me firent desirer la lecture de l'Ouvrage : mais la copie, que l'on m'a confiée, me fut remise si tard, que j'ai été obligé de l'emporter ; & c'est cette copie que je livre à l'Impression, sans craindre ni les plaintes de l'Auteur, ni celles de son Académie. Mrs les Auteurs entendent aisément raison sur ces sortes de larcins, qui ne sont au fond que de vrais tours d'amis. Pour l'Académie, de quoi se plaindroit-elle, puisque je n'enfreins en rien ses sages réglemens ? Voici d'ailleurs mes mo-

*tifs. Je ne publie pas ſeulement ce morceau d'Hiſtoire naturelle, parce que je le crois bon, & qu'il met ſous nos yeux d'une maniére auſſi ſçavante que curieuſe, tout ce qu'on peut dire ſur l'*Hyéne ; *je le publie, parce que je le crois d'une utilité certaine & préſente ; avantage, qui ne ſe rencontre pas ordinairement dans les Brochures très-multipliées, dont gémiſſent nos Preſſes. La bête exiſte.* J'ai été témoin des triſtes effets de ſa fureur. Eſt-ce une Hyéne ? N'eſt-ce qu'un Loup-cervier ou un Loup ordinaire ? L'ignorance & la frayeur des perſonnes qui en ont été ſimplement attaquées, ne leur ont pas permis de nous l'apprendre. Cependant, comme il n'y a point d'impoſſibilité abſolue que ce ſoit une Hyéne, & cet Ecrit*

* Extrait d'une Lettre écrite de Lyon le 17. Mai 1756. » L'Hyéne réelle ou prétendue repa-» roît dans nos cantons ; & Mercredi dernier, » 12. de ce mois, elle attaqua un berger auprès » de Savigny. Le pauvre malheureux fut mordu » à la gorge, & ne dut ſon ſalut qu'au ſecours » que lui donnerent des paſſans, ſurvenus au » moment de ce triſte combat.

offrant un moyen ſingulier, mais ſû
*ſelon de graves Auteurs, * po*
l'attirer & s'en ſaiſir, ou la per
de coups; je me fais un devoir
rendre ce moyen public, & de ver
par-là au ſecours des contrées qu'i
feſte ce terrible animal. J'ajoûtera
qu'indépendamment du bien qui r
ſultera de ſa deſtruction, l'Hyé
renferme en ſoi les propriétés les pl
efficaces pour le ſoulagement ou la gu
riſon d'une infinité de maux qui c
fligent la nature humaine. Notre D
ſertateur a ſoin d'entrer à cet éga
dans les moindres détails. **

Quelle apparence, ne manquer
t-on pas de dire, qu'une bête, do
la force & la fineſſe égalent la f
rocité, après être échapée aux ba
tuës publiques & à mille piége
puiſſe céder tout-à-coup au ſon d
inſtrumens ou des voix? Je n'entr
prendrai point de prouver cette po
ſibilité par le raiſonnement & p

* Voyez *pag.* 37. & 38.
** Voyez *pag.* 56. 57. & *ſuiv.*

les cauſes : de plus habiles s'y trouveroient embarraſſés. Qu'en coûteroit-il au reſte de tenter ce moyen ? Je ne dis pas ſur la foi d'autrui, je dis ſur la foi d'une expérience toute commune. Ne voyons-nous pas nos animaux domeſtiques, attentifs & ſenſibles aux charmes d'une belle voix, d'un inſtrument bien touché, ſouvent à proportion de ce qu'ils ſont moins apprivoiſés, & d'un naturel plus farouche ; le Chat, par exemple, plus ſenſible infiniment que le Chien ? Si mon obſervation eſt vraie, pourquoi les animaux, qui habitent les antres & les bois, ayant les mêmes facultés, n'éprouveroient ils pas les mêmes ſenſations, & d'autant plus fortes, que les ſons qui frapent leurs organes, ſont pour eux plus nouveaux & plus imprévus ? Ne bornons donc pas l'empire ſuprême de l'harmonie, ou plutôt des paſſions, qui ſe jouent du fort & du puiſſant, & font triompher le foible. Errant ſans ceſſe dans ſes conſeils, l'homme s'imagine qu'il

ne peut repouſſer la violence que par la violence : il ſe trompe. Si ſa nature eſt dégradée, ſi parce qu'il a déſobéi une premiére fois, les animaux ont ceſſé de lui obéir ; il conſerve néanmoins, pour ſe défendre de leur rage, des moyens ſimples qui tiennent encore à ſa ſupériorité originelle ; & l'éclat, la gravité, la douceur de ſa voix, réunis ou ſéparés, peuvent ſuffire. Il ne ſeroit pas difficile d'accumuler des preuves. Il ne ſeroit peut-être pas plus difficile de montrer que les faits même pris de la Fable ne ſont pas ſi fabuleux ; mais j'excéderois les bornes d'un Avertiſſement. A l'égard des cauſes phyſiques, je m'en rapporterai aux Carteſiens, aux Newtoniens, ſi on le veut, aux Electriſeurs, aſſez content d'avoir expoſé des raiſons plauſibles pour imprimer.

Il ſe trouve aux Notes marginales de la page 22. un paſſage Grec, tiré du Traité d'Ariſtote de la génération des animaux, auquel je n'ai pû me

diſpenſer de joindre au moins une Traduction Latine, par la raiſon que ce texte conſtate quatre choſes importantes, qui doivent être connues de tout le monde : la premiére, que ce Philoſophe ne doutoit pas de l'exiſtence des Hyénes mâles *&* femelles, *puiſqu'il aſſure* qu'on en a vû, *qu'elles ne ſont pas rares en certains lieux, & que la différence des ſexes s'apperçoit facilement : la ſeconde, que les unes & les autres ont auprès de la partie naturelle, ſous la queuë, une marque qui a trompé des obſervateurs peu exacts, mais qui, ſelon moi, peut ſervir à diſtinguer l'Hyéne des animaux avec leſquels elle a quelque reſſemblance : la troiſiéme, qu'on prend beaucoup moins d'Hyénes femelles que d'Hyénes mâles : la quatriéme enfin, qu'Ariſtote traite d'erreur groſſiére l'opinion de ceux qui s'imaginent que l'Hyéne a les deux ſexes, chacun capable alternativement d'année en année de tous les effets qui lui ſont propres.*

DISSERTATION

DISSERTATION

SUR

L'HYÉNE.

UNE Hyéne dans le Lyonnois & les Provinces voiſines eſt un phénomène ſans doute; & ce qui porte ce caractere a par ſoi-même, ſur notre temps & ſur nos recherches, un droit acquis & bien décidé. Ici ſe réuniſſent trois interêts, tous plus propres les uns que les autres à piquer une curioſité raiſonnable. Il s'agit d'un évenement qui ſe paſſe ſous nos yeux, ou du moins à nos portes : l'évenement eſt dans la claſſe des ſingularités les plus extraordinaires : &, ces deux motifs mis à part, la nature a réuni

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

tant de merveilles dans le sujet que j'entreprens de traiter ; les Auteurs en ont parlé si diversement ; leurs récits font naître un si grand nombre de questions dignes de l'examen le plus réfléchi, que je ne crois point trop donner au préjugé si naturel à tout Ecrivain en faveur de la matiére qui l'occupe, en assurant que celle-ci mérite à tous égards d'être discutée.

Depuis dix-huit mois, on parle d'une bête féroce, qui a paru en différens cantons de ces Provinces. Les membres déchirés d'un cadavre trouvé à trois lieues de Lyon ont appuyé la créance du Peuple, & fait balancer les esprits les plus incrédules. On croit pouvoir tracer les routes qu'a suivi l'Animal.

Du Lyonnois il a passé, dit-on, dans le Dauphiné, où l'autorité publique a ordonné une chasse générale en plusieurs Contrées. De-là il est rentré dans cette Province : & on assure l'avoir vû non loin de

Thésé, de Meiré, de Fromac, de Saint-Bel, de l'Arbresle; tous pays, comme on sçait, montagneux, en partie couverts de bois, & coupés par des vallons caverneux, entre lesquels coule la riviére d'Azergues.

L'activité des habitans a été partout également courageuse; mais le succès n'a pas répondu à leurs efforts; & quinze Paroisses, tout à la fois en armes, n'ont réussi qu'à purger leur territoire de ce monstre effrayant, qu'on dit être revenu du voisinage de Roanne, vers Saint-Bel & Saint-Germain sur l'Arbresle, & s'être jetté de-là dans les bois de Savigni. Ici la piste s'est perdue pour quelque temps; mais on n'eut que trop tôt le malheur de la retrouver. L'Animal reparut successivement dans presque tous les endroits que j'ai nommés, & par-tout de nouveaux ravages marquerent ses traces. On a compté jusqu'à dix-sept jeunes hommes, ou jeunes enfans atta-

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

qués, mordus ou déchirés, même dévorés; & sur tous ces faits, j'ai en main des attestations, qui en confirment trop bien la réalité. Là tout est spécifié, fort distinctement. Vous diriez d'un Journal exact, où sont marquées, avec leurs dates, les marches, les courses de notre Animal, ses attaques, ses combats & ses carnages.

Ces détails ont passé dans la bouche du peuple. Ils s'y sont multipliés. Les plus honnêtes gens les ont répetés d'après les bruits publics. On cite, on nomme les victimes infortunées, dont l'Animal a fait sa proie; &, comme il est naturel en ces occasions, chacun demande: Quel est le nom & la figure de ce fléau de nos campagnes?

Ceux qui l'ont apperçu, ou qui ont cru le voir, le représentent d'une grosseur qui approche de celle du Loup, avec des jambes moins hautes, un poil plus rude & la peau mouchetée de diverses couleurs. Sur

ce récit, quelque homme de lettre aura reconnu la description que les Naturalistes nous font de l'Hyène. Ce nom a pris faveur ; &, sans trop connoître ni l'Hyène, ni l'animal qu'on cherche à caractériser, l'opinion s'est établie, que cet animal est une véritable Hyène.

Quelques traits de ressemblance, plutôt soupçonnés que distingués, ne peuvent suffire sans doute à fixer nos incertitudes ; & tous nos efforts ne nous conduiront point au-delà des simples conjectures ; à moins que l'Hyène, ou réelle ou prétendue, ne tombe un jour sous nos coups, ou dans nos filets ; & que, par une inspection réfléchie, nous puissions reconnoître à quelle espèce elle appartient.

En attendant cet éclaircissement, que peut-être nous n'aurons jamais ; on pourroit combattre avec assez de vrai-semblance la dénomination que l'on a hazardée. Car, puisque la frayeur est un prisme, qui défi-

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

gure étrangement les objets ; oſera-t'on garantir que ce poil heriſſé, que ces taches variées, que cette taille un peu au-deſſous de celle du Loup, que le ſignalement en un mot, qu'on nous donne, n'ait pas été tracé par des imaginations échauffées ? L'animal carnacier, dans la rapidité de ſa fuite, n'a pû être meſuré de l'œil avec juſteſſe. Dans ſa courſe il a dû paroître plus bas, qu'il ne l'eſt en effet. L'agitation de tout ſon corps a fait dreſſer ſes poils ; & l'on ſçait enfin que l'éblouiſſement diverſifie les nuances preſqu'à l'infini. Otez ces circonſtances ; peut-être au lieu d'une Hiéne, on n'aura vû qu'un Loup.

Les rigueurs exceſſives de l'hiver de 1754. ont forcé les animaux de cette derniére eſpèce à chercher dans les villages, ce que la campagne ne leur fourniſſoit plus. La faim, ſi j'oſe citer un proverbe trivial, les a chaſſés de leurs repaires. Les Papiers publics nous en

ont cité plus d'un exemple : & si la nouvelle Amazone, dont il est parlé dans la Gazette de France du 22. Mars 1755, n'étoit pas parvenue à tuer le Loup d'une grosseur énorme, qui étoit entré dans une maison de la Paroisse de Coulournier près de Vendôme, on auroit cru ces quartiers-là exposés aux fureurs de quelque monstre inconnu. On met trop souvent le merveilleux, où il n'y a rien que d'ordinaire.

Que sera-ce, si, pour appuyer de simples soupçons contre l'existence d'une Hyéne dans nos Provinces, on en vient jusqu'à trouver dans l'évenement une sorte d'impossibilité ? Cette espèce est étrangére à nos climats. Par où cet individu y auroit-il donc pénetré ? Supposeroit-on avec la moindre vrai-semblance qu'il eût traversé les espaces immenses, qui nous séparent de sa terre natale, sans avoir marqué nulle part les traces de son pas-

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

sage ? Mais je ne risquerai pas des raisonnemens, que, quelque jour peut-être, le fait détruira sans replique. Il est permis sans doute de disputer, sur la réalité d'un Phénomène ; mais à moins d'une contradiction manifeste dans les termes, on ne s'engage point à en contester la possibilité, sans s'exposer à tomber un jour dans le ridicule d'avoir démontré qu'un fait très-réel étoit impossible.

D'ailleurs, l'hypothese ingénieuse qu'a imaginé, il y a fort peu de temps, * M. de la Condamine notre illustre confrere, pour expliquer de quelle maniére la fille sauvage, dont l'histoire est aujourd'hui connue de tout le monde, a pû être transplantée dans le bois

* Le célebre Académicien a désavoué le bruit public, qui le faisoit Auteur des Mémoires de cette Fille sauvage ; mais en reconnoissant qu'il a donné quelques-uns de ses momens à éclaircir & à justifier les conjectures de Madame H. sur cette transplantation si certaine, quoique si peu vraisemblable au premier coup d'œil.

de Songé près de Châlons en Champagne, montre aſſez les reſſources de l'eſprit humain pour l'explication des faits les moins vrai-ſemblables, quand la vérité en eſt bien conſtatée : & ſans avoir la pénétration du nouvel Argonaute, on peut ſe promettre de découvrir les routes qui auroient conduit une Hyéne dans nos Provinces, s'il étoit bien vérifié qu'elle y ait paru en effet. Peut-être nos doutes à cet égard ne ſeront-ils jamais levés. Quoi qu'il en puiſſe arriver, nous n'avons garde de borner nos connoiſſances à ce que la nature produit dans cette portion de terre que nous habitons : car, ſi le Philoſophe a quelque droit de ſe nommer le Citoyen de l'univers ; c'eſt principalement parce qu'il n'y a rien dans l'univers que la vraie Philoſophie ne veuille connoître. Mais il eſt ſurtout naturel de chercher à s'inſtruire de ce qui fait le ſujet des diſcours publics : & dût l'Hyéne, dont

on parle n'être qu'une chimère, on me pardonnera, je crois, de m'être, sur des bruits mal fondés, engagé dans des recherches solides.

Le profond, le sçavant, l'élegant Auteur de la Préface qu'on lit à la tête de l'Histoire naturelle; dont nous avons déja plusieurs volumes, paroît avoir prescrit la méthode la plus judicieuse qu'on puisse suivre dans l'étude des Animaux. Tout, selon ce grand Physicien, doit s'y rapporter à trois chefs principaux; leur Description, leur Histoire & les divers rapports qu'ils peuvent avoir avec nous. Les grands Maîtres sont faits pour tracer les routes des sciences: mais il faut quelquefois chercher les avenuës, & s'y arrêter, avant que de s'engager à suivre les chemins ouverts par ces guides si excellens. Ainsi dans le sujet que je traite, je pense que l'exécution du plan de M. Buffon doit être précédée par quelques observations sur le nom même de l'Hyéne.

J'observerai d'abord, qu'il y a des Hyénes de quatre espèces fort différentes; (*a*) des poissons, des quadrupédes, des volatiles, des serpens: & comme si ce n'étoit pas assez pour un même nom d'appartenir à tant d'espèces, quelques Naturalistes l'ont encore donné au *Crocuta*, (*b*) au *Leucrocuta*, à la Civette & à la Panthére; quadrupédes qu'on a quelquefois confondus avec l'Hyéne

(*a*) Cette distinction des espèces lève les doutes, où, selon les Auteurs du Dictionnaire de Médecine [*Art. Hyæniæ*] les anciens nous ont jettés par les contradictions qu'on croit voir dans ce qu'ils ont dit des Hyénes. Pour ne pas entasser des citations, je me borne à dire que Pline qui parle si expressément de l'Hyéne quadrupéde, dit aussi avoir vû une Hyéne-poisson, qu'on avoit prise dans l'île Ænaria, aujourd'hui Ischia. *Hyenam piscem vidi in Ænaria insula captum.*

Plin. l. 33. cap. ult.

(*b*) Je dirai ailleurs ce que c'est que le *Crocuta*, & ce qu'on doit penser de l'opinion de Belon, qui veut que la Civette soit l'Hyéne des Anciens. On peut voir dans Gesner les propriétés spécifiques du *Leucrocuta*. Quant à la Panthére, l'erreur de Gillius, qui la prenoit aussi pour une Hyéne, est bien réfutée par Hernandez. Voyez son Histoire naturelle de l'Amérique, écrite en Latin & imprimée à Rome, en 1651.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

ne proprement dite, & qui est la seule dont il s'agit dans ce Mémoire.

Celle-ci est aussi nommée par les Grecs γλάνος : Capitolin l'appelle *Belbus*, & Lactance *Belba* ou *Belua*, selon la citation de Spanheim, qui observe avec justesse que ces termes Latins doivent leur origine au mot *Bellua* ; qu'ils en ont conservé la signification dans toute sa force ; & qu'enfin cette dénomination générique a été fort convenablement appropriée à l'Hyéne ; parce que de tous les animaux que nous connoissons, il n'en est pas de plus furieux que celui-ci. Ajoûtons que pour cette raison les Egyptiens en firent le symbole de la férocité. J'indiquerai ailleurs, en passant, l'étymologie des noms γλάνος & γαίνα ; & je me hâte d'exécuter le plan que je me suis tracé, d'après M. de Buffon.

Mais comme en ces sortes de sujets, il est avantageaux de parler aux yeux, je crois devoir présenter

d'abord trois figures d'Hyénes, toutes copiées d'après Jonſton. Ce ſçavant Anglois, qui a beaucoup travaillé ſur l'hiſtoire de la plûpart des Animaux, s'eſt borné à nous deſſiner des Hyénes; & il a ſeulement inſeré dans ſon ouvrage, ſans l'approuver, ni la contredire, la Diſſertation de Caſtelli ſur la Civette, où l'hiſtoire de l'Hyéne eſt traitée fort amplement.

On ſouhaiteroit, ſans doute, que Jonſton eût cité les originaux des figures, qu'il met ſous les yeux de ſes Lecteurs. Faute de cette précaution, on peut ſoupçonner l'Auteur d'avoir tracé ſes portraits de fantaiſie. Pour moi, dans la deſcription que je vais faire, je citerai mes garants. J'ai confronté leurs témoignages; & j'en rapporterai le réſultat avec fidélité.

L'Hyéne eſt un animal quadrupéde. Nous avons déja obſervé que ſa hauteur approche de celle du Loup, & ne l'égale pas. Ses pattes

ont assez de rapport avec celles du même animal. Son poil est extrêmement droit & roide, singuliérement sur l'épine du dos, jusques au sommet de la tête. Il ressemble par cet endroit aux soies hérissées sur le dos des cochons; ce qui a donné lieu de dire que le mot ὕαινα est tiré du mot ὗς nom Grec des animaux que je viens de nommer. La peau de l'Hyéne est semée de taches de différentes couleurs, parmi lesquelles le blanc, le noir & le fauve dominent le plus souvent. Jusqu'ici les témoignages des Auteurs sont presqu'unanimes. Spanheim est le seul qui donne à l'Hyéne une tête de dogue, des oreilles courtes & triangulaires, une queuë de lion, les pieds du même animal, & le poil moucheté comme celui d'un tigre.

Je n'omettrai pas dans ce détail, la petite diversité qui se rencontre sur le plus ou le moins de longueur que les Ecrivains ont donné à la queuë de l'Hyéne. Gesner cite un

ancien manuscrit du Poëme d'Oppien, où l'on trouve la figure grossiérement dessinée d'une Hyéne avec une queuë longue comme celle des renards : mais Gesner la réduit à un demi-pied de longueur.

Voici maintenant du singulier. L'Hyéne n'a point de col. Les Auteurs qui l'assurent ainsi, ne laissent pas de lui donner une criniére, * qu'ils disent ressembler à celle du cheval. Si le fait est vrai, la comparaison du moins manque de justesse : car dans un animal qui n'a point de col, où prendrez-vous la place d'une criniére semblable à celle du cheval ? Cependant les Naturalistes s'accordent presque tous à dire que la tête de l'Hyéne tient immédiatement aux vertébres, ou à l'épine du dos ; de sorte que quand elle veut regarder ou derriére, ou à ses côtés, elle est obligée de se tourner toute entiére. Autre parti-

* Χαίτλν δ' ἔχει (Ὑαίνα) ὥσπερ ἵππος.
Arist. *liv.* 8. *ch.* 5.

cularité non moins remarquable: L'Hyéne n'a pour dents que deux os continus dans toute la longueur des deux mâchoires.

La nature qui se répete quelquesfois dans ses productions les plus irréguliéres, nous représente l'irrégularité, dont il s'agit ici, dans deux espèces de poissons, auxquels je ne sçais si notre langue a donné quelque nom. Les Anglois, accoûtumés à emprunter librement des langues mortes ou vivantes tous les termes dont ils ont besoin, ont recouru au Grec, pour les dénommer: & ils appellent *Monodon** l'espèce, dont la dent unique est attachée à la mâchoire supérieure, d'où elle s'étend hors de la bouche, dans une position parallèle au corps de l'animal; de sorte qu'on la prendroit plutôt pour une corne, que pour une dent. La

* The *Monodon* has only one tooth. This is fixed in the upper jaw, and runs parallel with the lenght of te fish, so that it has more appearance of a horn, than a thooth.

The *Catodon* has thooth only in the lower jaw. Voyez *A general natural History by John Hill.* 1748.

ſeconde eſpèce eſt appellée *Catodon*, pour déſigner que la dent eſt attachée à la mâchoire inférieure. Ainſi, comme nous l'obſervions, la nature aime-t-elle à ſe copier juſques dans ſes bizarreries. L'Hiſtoire même nous apprend que Pyrrhus Roi d'Epire reſſembloit aux Hyénes par l'*unicité* de ſa dent. Elle parle encore d'un fils du Roi Pruſias, qui eut la même difformité, & qu'on nomma pour cette raiſon Μονόδους, comme qui diroit, l'homme à la dent unique.

Du ſingulier paſſons à l'incroyable. On a dit que chaque Hyéne réunit les deux ſexes; ou qu'elle les a alternativement d'une année à l'autre. Cette erreur datte des ſiécles les plus reculés. Son antiquité lui a ſervi de preuve auprès de pluſieurs Ecrivains, parmi leſquels il y en a des très-reſpectables à bien des égards. Tertullien *, entre

* Hyænam ſi obſerves, ſexus annualis eſt. Marem & fœminam alternat. *Tert. de Pallio, c. 3.*

les autres, cite le fait comme incontestable. On peut bien présumer que ce Pere de l'Eglise, qui en appelle à l'observation, s'est dispensé d'y recourir lui-même; & qu'il n'a parlé en cette occasion que sur des ouï-dire, ou d'après quelque Physicien mal instruit, tel que ceux qu'a consulté & aveuglément suivi le Philosophe Elien, Ecrivain médiocre, s'il en fut jamais: car je ne crois pas m'écarter mal-à-propos de l'objet de cette Dissertation, en caractérisant avec rapidité les Auteurs que j'ai consultés, en la composant.

Figurez-vous un Ecrivain, qui au hazard, sans critique & sans choix, jette sur le papier tout ce que des lectures mal digérées ont pû confier à sa mémoire, & vous aurez le caractere d'Elien, dans celui de ses ouvrages qu'il intitule, de l'Histoire des Animaux, & qu'on a partagé en quatorze livres disséqués en une infinité de chapitres. On a

pourtant donné bien des éloges à cette rapsodie : car que ne loue-t'on pas ? Mais si l'on peut pardonner à des Compilateurs, tels que Coelius Rhodiginus, entre les autres, d'avoir montré peu de critique, en jugeant d'Elien, on a de la peine à comprendre comment le judicieux & sçavant Auteur * des Descriptions Anatomiques, données sous le nom de l'Académie des Sciences de Paris, a pû mettre Elien à côté d'Aristote & de Pline ; & qualifier, sans distinction, du nom d'ouvrages magnifiques, les productions si différentes entr'elles de ces trois Philosophes. Les grands hommes sont véritablement dégradés par les louanges les plus pompeuses, dès qu'on les leur fait partager avec des Ecrivains médiocres.

Quoi qu'il en soit, Elien est de ceux qui admettent la mutation

* Claude Perrault, dans la préface du T. 3, 1. partie des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences.

alternative de sexe dans les Hyénes: & si l'on en croit Piérius Valerius, nous devons déférer au témoignage d'Elien, plutôt qu'à celui d'Aristote, qui a embrassé un sentiment contraire. Demandez-vous pourquoi? C'est, vous dira Piérius, qu'Elien est postérieur à Aristote de plusieurs siécles. Si cette raison est valable, elle peut être, en toute occasion, d'une grande ressource aux détracteurs de l'antiquité la plus respectable.

Mais il n'est pas à craindre que l'opinion d'Elien balance, dans l'esprit de Gens de Lettres, l'autorité d'Aristote. Quoique les formes substantielles inventées par les frivoles Commentateurs de ce grand Philosophe, lui aient fait perdre de sa réputation; son Histoire des Animaux est encore, de l'aveu de tous les Sçavans, un des plus beaux & des meilleurs ouvrages, que nous ayons sur cette matiére. Et pour ne parler que de la vérité des récits, point

eſſentiel par-tout, & principalement dans des détails d'obſervations phyſiques, il ſuffit de ſçavoir qu'Ariſtote, grace aux libéralités de ſon diſciple Alexandre, apprenoit à connoître par ſes propres yeux tous ou preſque tous les animaux, dont il traçoit l'hiſtoire.

Les Auteurs d'un Journal nouveau,* & deja fort accrédité, ſouhaitoient, il y a peu de mois, une traduction Françoiſe de la République de ce Philoſophe. Elle feroit connoître à la Nation un corps complet d'une politique très ſaine. Puiſſe auſſi quelque bonne plume nous donner en notre langue l'Hiſtoire dont je parle. Nous n'aurions peut-être rien de mieux en François, ſur la connoiſſance des animaux.

Or; ſur la mutation de ſexe dans l'Hyéne, Ariſtote, après un détail exact & modeſte, tel que le ſujet en queſtion le demandoit, découvre la

* Le Journal étranger.

source de l'erreur qu'il refute ; & il ajoûte qu'elle est le fruit de la précipitation de quelques prétendus Observateurs. (a)

Au reste l'Hyéne n'est pas le seul animal à qui l'on ait cru les deux sexes. Un certain Herodore d'Héraclée en disoit autant du Trochus : mais avec une particularité non moins extraordinaire qu'Aristote (b)

(a) Ἀλλ' ἀπὸ τῶν ἐκ παιδὸς θεωρῶν, ταῦτα ἱστόρησε τὴν ἀλήθειαν.

(b) Voici son texte : Φασὶ τὴν μὲν Ὑαίναν πολλοὺς, τὸν δὲ Τρόχον Ἡρόδωρος ὁ Ἡρακλεώτης δύο αἰδοῖα ἔχειν, ἄρρενός τε θήλεος· καὶ τὸν μὲν Τρόχον αὐτὸν ἐχεύειν τὴν δὲ Ὑαίναν ἐχεύεσθαι, καὶ ἐχεύεσθαι παρ' ἔτος. ἐνίοτε γὰρ ἡ Ὑαίνα ἔχουσα αἰδοῖον . . . ἀλλ' ἔχουσι αἱ Ὑαιναι ὑπὸ τὸν αὐχένα, ὁμοίως γραμμὴν τοῦ τε θήλεως αἰδοίου. Ἔχουσι μὲν οὖν αἱ ἄρρενες, καὶ αἱ θήλειαι τὸ τοιοῦτον σημεῖον. *De Gener. anim. l. 3. c. 6.*

Voici la Traduction telle que la donne Theodore Gaza, Tom. 2. pag. 655. de l'Edition des Œuvres d'Aristote Gréque-Latine, *in-folio* 4. vol. Paris, 1624.

De Trocho & Hyænâ fabulæ magnoque errore narratur ; Hyænam enim complures aiunt : Trochum verò Herodorus Heracleota scribit duplex genitale habere, maris ac fœminæ : & Trochum seipsum inire ; Hyenam inire & iniri annis alternis, (sed visa est Hyæna mas, & altera fœmina,

exprime fort bien dans sa langue, & que je craindrois de mal exprimer dans la mienne.

Le médecin Belon, à qui il convenoit mieux qu'à moi de ne pas redouter la description que je supprime ici, après en avoir épuisé les détails, compare l'Hyène à la Civette. Il décrit celle-ci avec le même soin; & les deux descriptions se trouvant à peu-près semblables, il en infere que la Civette n'est autre que l'Hyène dont parle Aristote. En conséquence le nouvel Anatomiste donne à la Civette le nom de *Hyæna veterum*; & c'est encore aujourd'hui sous ce nom Latin que nos modernes Physiciens designent la Civette autrement appellée *Zibe-*

sui discrimine genitalis.] *Locis enim nonnullis penuria hujus conspectus non est. Verum Hyenæ, cum mares quàm fœminæ, habent sub caudâ lineam quandam similem genitali feminino. Quæ quidem nota, quamvis communis sit, tamen in maribus potiùs cernitur, quia mares quàm fœminæ magis capiuntur.*

thum. Mais Castelli, (*a*) Auteur Romain, a attaqué l'opinion de Belon; & les Sçavans, qui ont prononcé sur cette dispute, disent qu'en effet on ne doit pas confondre ces deux animaux en un seul.

La réputation de l'Histoire naturelle de M. Hill, Auteur Anglois, m'avoit fait espérer quelque chose de plus exact & de plus méthodique sur l'Hyéne, que tout ce qui a paru jusqu'ici. Comme l'ouvrage est chargé de figures, (*b*) je n'ai pas été peu surpris de n'y point trouver celle de cet Animal. Mais

(*a*) Petri Castelli Romani Exetasis de Hyænâ odoriferâ.

(*b*) Ces Figures sont très-bien enluminées dans quelques exemplaires, qui par-là même augmentent d'agrément & d'utilité. Tel est celui que j'ai consulté à loisir dans le cabinet de Monsieur Adamoli. On a beaucoup loué le célebre Grollier de Servieres, qui vouloit que ses livres fussent à ses amis, comme à lui-même. On connoît son Inscription, *MEI ET AMICORUM*. Le Citoyen respectable, que je prie d'agréer ici le trop foible tribut de ma reconnoissance, étend plus loin son penchant à faire plaisir.

je

je ſuis encore à comprendre ce que l'Auteur a voulu dire en débutant par le caractériſer en ces mots Latins : *Hyæna, canis pilis cervicis erectis longioribus.* Il les traduit en Anglois, & ajoûte une notice plus détaillée. La voici de ma traduction.

L'Hyéne eſt, ſelon M. Hill, un chien qui porte une criniére, dont les poils ſont longs & droits. Sa figure eſt ſinguliére & extrêmement hideuſe. Sa groſſeur eſt comme celle des dogues d'Angleterre, qu'on dreſſe aux combats des taureaux. Sa tête eſt large & courte, ſon nez écraſé, ſa gueule grande, & armée de bonnes dents. Ses yeux ſont grands, noirs & d'un regard farouche. Ses oreilles courtes, larges & droites. Son col eſt épais, & couvert, au lieu de poil, d'une eſpèce de ſoies fort droites, dont la vuë ſeule a quelque choſe d'effrayant. Son corps eſt lourd, bien arrondi, & preſque ſemblable à ce-

lui du cochon. Ses jambes ſon très-robuſtes, mais peu hautes. La couleur de ſon poil eſt généralement ſombre & obſcure ; celle des jambes d'un noir plus foncé. La tête tire ſur le pâle. On trouve de ces ſortes d'animaux dans preſque tout l'Orient. Ils ſont carnaciers & féroces. * Il s'en faut de beaucoup qu'ils ne ſoient vîtes à la courſe. Toujours en embuſcade, rarement la proie qui ſe trouve ſur leur pas, réuſſit-elle à leur échaper. Ils ont la voix perçante & lugubre. Quelques Ecrivains les ont rangés dans l'eſpèce des Singes : d'autres en ont fait une ſorte de Taiſſons.

Mais que ſeroit-ce, ſi toutes mes

* Ces Animaux ne ſont point légers à la courſe, & cependant leur proie leur échape rarement. Ne ſoupçonnera-t'on point ici une ſorte de contradiction ? Elle n'eſt pas ſur mon compte. J'ai traduit fidélement. *It is not very svvift of foot ; but it is continually lying in svvait for other creatures ; and ſcarce any thing, that comes in its vvay, eſcapes it.* Hill. T. 3. p. 503.

recherches n'avoient qu'un objet absolument chimérique ? Ce n'eſt pas moi qui forme ce doute. Deux Auteurs que j'ai déja cités, ont bien oſé le propoſer. A la vérité, on s'apperçoit que ce n'eſt pas ſérieuſement qu'ils le propoſent.

Geſner, un de ces deux Ecrivains, après avoir dit, dès le début de l'article où il traite de l'Hyène, qu'il balance (*a*) s'il doit la nommer ou un monſtre, ou une chimère, ne laiſſe pas d'entrer dans le détail le plus circonſtancié ; peine qu'aſſurément un homme ſage, tel qu'il étoit, ſe fût épargnée, ſi ſon doute même ne lui avoit paru chimérique. Piérius, (*b*) le ſecond des Auteurs dont je veux parler, dit que quelques-uns ont prétendu que l'Hyène n'exiſte point dans la nature : & il ajoûte que la préten-

(*a*) *Portentoſum-ne magis, an fabuloſum animal, neſcio.*

(*b*) Pierii Hieroglyphic. *p.* 82. *& ſeqq.*

tion n'eſt pas trop mal fondée, puiſqu'on n'a jamais vû d'Hyéne en Europe; mais qu'on n'en doit pas être moins perſuadé que c'eſt un être très-réel, vû que tant de bons Ecrivains en parlent. Et voilà comment, dans ſa double aſſertion, cet Auteur réunit la déraiſon & l'ignorance. La futilité de ſon raiſonnement eſt ſenſible. L'Hiſtoire de l'Hyéne va mettre l'ignorance de ce faiſeur d'Hiéroglyphes dans tout ſon jour.

Il faudroit démentir les témoignages les plus recevables, pour nier qu'on ait vû des Hyénes en Europe. L'Hiſtoire & les Médailles ſe prêtent ici un appui mutuel. Capitolin, Auteur eſtimé pour ſon exactitude, parle dans la vie des Gordiens, des Jeux ſéculaires célebrés en 247. ſous l'Empereur Philippe le Pere. Ces fêtes ſi ſolemnelles durerent pluſieurs jours de ſuite, ſelon l'uſage; & chacun de ces jours

célèbres, il parut dans l'aréne quelque animal ſingulier. Le fait eſt atteſté par les Médailles, qu'on trouve encore dans le Cabinet des curieux. Il y en a juſqu'à dix, pour les dix jours de la ſolemnité, avec l'inſcription ordinaire à ces ſujets-là, SÆCULARES AUGG. & les revers ſont tous diverſifiés les uns des autres par le chiffre, qui marque le quantiéme jour des jeux, & par le type de l'animal, ou plutôt d'un des animaux, *qui ce jour-là même furent produits dans le Cirque. Ainſi la Médaille marquée du

*Capitolin en ſpécifie le nombre : il compte trente-deux Eléphans, dix Elans, dix Tigres, ſoixante Lions apprivoiſés, trente Léopards apprivoiſés de même, & dix Hyénes. Il eſt probable que cette grande quantité d'animaux ſauvages n'avoit été raſſemblée que dans l'eſpace de pluſieurs années. Le premier des Gordiens ſe plaiſoit à en faire venir à Rome, de tous les pays du monde, même avant qu'il parvînt à l'Empire. Ceux dont il s'agit ici, avoient été deſtinés par le troiſiéme Gordien à orner ſon triomphe, & les Jeux qu'il ſe propoſoit de donner après la guerre des Perſes.

nombre VI. représente une Hyéne, dont le nom se lit dans l'exergue, HYÆNA. C'est d'après une Médaille de cette espèce, dont les traits étoient apparemment effacés, ou altérés, que Spanheim a fait graver la figure de l'Hyéne dont j'ai parlé.

Du troisième siécle, il faut passer jusqu'au seizième, pour trouver un Auteur qui fasse mention d'Hyénes qu'il ait vues lui-même. Busbecq, cet Ecrivain exact qui sçut reunir la sagesse d'un vrai Politique à la sagacité d'un bon Physicien, assure avoir vû deux Hyénes en Turquie, lorsqu'il y étoit Ambassadeur de Ferdinand I. alors Roi des Romains. Le même Auteur nous apprend que ces animaux ne sont rien moins que rares dans la Natolie, & qu'on les appelle *Zirtlan* dans la langue du pays.

Jusqu'à Busbecq les Auteurs n'avoient parlé que des Hyénes de l'Egy-

pte, de la Syrie & de l'Ethiopie, tous pays extrêmement chauds. (*a*) Sur quoi nous observerons en passant, pour nous rassurer, s'il en est besoin, qu'il n'y a pas à craindre que cette espèce se multiplie jamais dans les pays froids. Cependant on pourroit appréhender qu'une Hyéne égarée dans nos Provinces ne vînt à s'accoupler avec un loup, & que de cet accouplement il ne naquît un monstre, que les Grecs appellent indifféremment ou *Crocuta* ou *Thoës* (*b*), & à qui je ne sçache pas que notre langue ait donné aucun nom.

Puisque la chaleur du climat paroît nécessaire à l'Hyéne, n'y a-t'il pas lieu de s'étonner qu'elle établisse

(*a*) Gesner fait dire à Olaüs Magnus qu'il y a des Hyénes dans le Septentrion. C'est ici un témoin imaginaire. Il n'est pas dit un mot des Hyénes dans tout l'ouvrage de cet Archevêque.

(*b*) Θῶας, θῆρας ἐξ Ὑαίνης καὶ λύκου γινομένους. Hesych.

ordinairement sa demeure, ainsi qu'on l'a observé, dans des cavernes au bord des fleuves ? Celles qu'on a vues sur les rivages du Glanis, ont fait donner à l'espèce entière le nom de *Glanos*, dont je devois indiquer l'étymologie. Mais peut-être cette observation manque-t-elle d'exactitude. Peut être que ces grottes si voisines de l'eau ne sont point un repaire fixe, mais un gîte passager pour l'Hyéne. Son instinct l'y conduit pour se mettre à portée de fondre sur les voyageurs qui prennent terre en des rivages déserts, ou sur d'autres bêtes fauves qui viennent boire ou se baigner. Car l'Hyéne se nourrit presque indifféremment de toutes sortes de chairs. Elle préfere cependant la chair humaine ; & c'est peut-être ce qui a donné occasion de dire qu'elle en faisoit son unique aliment. Elle en est extrêmement avide, il est vrai ; & les cadavres humains, même ensevelis depuis

plusieurs jours, flatent encore sa gloutonnerie. Aussi assure-t-on qu'elle est d'une merveilleuse sagacité à découvrir les tombeaux, & d'une activité incroyable à y fouiller. C'est une des observations d'Aristote (*a*). Aujourd'hui en nos Provinces, & dans toute l'Europe, où l'on inhume les cadavres dans les Egliſes, ou dans les Cimetiéres environnés d'un mur, l'Hyéne ne pourroit satisfaire son appétit à cet égard: mais dans l'antiquité, lorsqu'on ensevelissoit les morts au milieu des campagnes, comme il se pratique encore à présent en Chine, l'Hyéne étoit à même, si je puis ainsi dire; & d'autant plus qu'elle prend ordinairement le temps de la nuit pour faire ses courses, & se mettre en quête: car la foiblesse de sa vuë ne soûtiendroit pas le grand jour. Ainsi l'a observé Oppien, (*b*) cet Auteur

(*a*) Τύμβωρυχεῖ δ' [ὑαίνα] ἐφιέμενον τῆς σαρκοφαγίας τῶν ἀνθρώπων. Hist. anim. *l.* 8. *c.* 5.

(*b*) Φράζεσθαι . . . δυσδερκίη τ' ἄυπνις Ὑαίνας. Ὀππιανοῦ Κυνηγετ. Βιβλ.

à qui les Critiques les plus séveres * ont accordé la gloire d'être tout à la fois & un sçavant Naturaliste, & un Poëte plein d'harmonie & de chaleur.

Mais cet Animal anthropophage seroit il pour l'homme un bon aliment ? La chose est hors de doute, si l'Auteur de la Lettre qui passe sous le nom de S. Barnabé, n'est pas dans l'erreur, quand il croit que l'Hyéne quadrupéde est désignée par le *Bath Haïana* des Livres saints. Car c'est-là un des animaux, dont la Loi de Dieu interdit l'usage aux Israëlites. (Levit. c. XI.) Je ne déciderai rien sur ce point. Je sçais trop qu'on s'expose à d'étranges mécomptes, quand on s'avise de se porter pour juge dans des disputes, qui roulent sur la valeur ou la signification des mots d'une langue dont on n'a pas acquis une connoissance profonde. Je remarquerai seulement que le

* Voyez Baillet, Jugement des Sçavans, t. 4. de l'édit. de M. de la Monnoïe.

Bath Haïana des Livres saints se trouve mêlé dans la liste des oiseaux, & non des quadrupédes, dont les Juifs ne devoient pas faire d'usage. Cette légére observation paroît victorieuse contre le respectable Auteur, * quel qu'il puisse être, de la Lettre que j'ai citée.

Après la chair humaine, l'Hyéne paroît singuliérement friande de celle des chiens; & pour les prendre, elle ruse avec eux, dit Aristote. Elle imite les soupirs & les cris d'un homme, qui rend par le vomissement une médecine. A ces cris, à ces soupirs le chien appro-

* Il dit, ἢ τὴν θαλάτταν φάγη. Et ce qui prouve qu'il prétend parler de l'Hyéne quadrupéde, c'est qu'il fait mention des deux sexes de cet animal. Il tire même de cette propriété la raison de la défense faite par Moyse au Peuple de Dieu. Cotelier, dans ses sçavantes Notes sur cette Lettre, veut justifier le τὴν θαλάτταν par le sentiment de Samuel Bochart. Celui-ci a soûtenu, il est vrai, que l'Ecriture Sainte a parlé de l'Hyéne quadrupéde, mais sous le nom de Tsheboa [*Jérem. c.* 12.] & non sous celui du Bath Haïana du Lévitique. Voyez Hierozoïcon, *t.* 1 *p.* 851. *& suiv.*

che ; & aussi-tôt l'Hyéne en fait sa proie.

On a bien encore voulu que l'homme lui-même devienne quelquefois la victime de la supercherie de cet animal. Il se glisse, dit-on, près d'un hameau ; il prête l'oreille. Si les payſans s'entre-appellent par leurs noms, l'Hyéne en retient un, qu'elle eſt bien attentive à ne pas oublier. Sur le tard, la voilà en embuſcade ; & comme elle imite parfaitement la voix humaine, elle implore à grands cris le malheureux dont elle ſçait le nom. Celui-ci ſe croit appellé par un de ſes camarades ; il accourt à la voix, & l'Hyéne l'aſſaille & le dévore.

Je n'aurois eu garde de citer un conte ſi frivole, ſi je n'avois cru devoir un exemple au moins des puérilités que la plûpart des Naturaliſtes ont rapportées les uns d'après les autres, & tous d'un ton à nous perſuader qu'ils croyoient dire vrai. Ariſtote *

* Ἐπιβουλεύει δ', ἁ. φησὶν ἀνθρώπῳ. T. 8. c. 5.

dit ſimplement à ce ſujet, que l'Hy
ne cherche à ſurprendre l'hom m
& qu'elle lui tend des embûche

Les hommes à leur tour uſe
d'artifice pour prendre l'Hyén
& ils y réuſſiſſent aſſez ſouvent. Eli
& Pline * d'après Ariſtote, parle
d'un Chaſſeur, qui en avoit pris
ſeul juſqu'à onze, dont dix étoie
mâles: car les femelles, ſoit tim
dité, ſoit fineſſe propre de le
ſexe, tombent rarement dans
piége.

Voici ce que raconte de cette cha
artificieuſe. Abraham Ecchelenſ
ce ſçavant Maronite, qui a tant co
tribué à l'édition de la Polyglo
de Le Jay. Pendant ſon ſéjour à P
ris, vers le milieu du dernier ſiécl
l'habile homme, dont je parle, do
na en Latin la traduction d'une H
toire naturelle, compoſée en la
gue Syriaque par Abderrachm

* Σπανίον ὂν ἴσι λαβεῖν ἅλωσιν φήσιν. Ἐν τ
καὶ γὰρ κύνηγος τὶς μίαν ἔφη λαβεῖν. Hiſt. An
l. 6. c. 32.

Sur le 24e Chapitre, où il eſt traité des propriétés des animaux, le Traducteur fait cette remarque :

Rien, dit-il, n'eſt plus ſingulier ni plus amuſant que la chaſſe à l'Hyéne. Il n'y faut d'autres armes, que des inſtrumens de muſique ; ni d'autres Chaſſeurs, que des Muſiciens. Un air, une chanſon vulgaire calment la férocité de cet animal. Au premier ſon qu'il entend retentir au fond de ſa taniére, il vient ſe préſenter à l'ouverture. Auſſi-tôt les inſtrumens s'uniſſent aux voix. L'Hyéne ſenſible à cette mélodie s'approche des Chaſſeurs, les flate, ſe laiſſe careſſer. Cependant on lui jette adroitement un licol & une muſeliére ; & la muſique ne ſert plus qu'à célébrer la captivité de l'Hyéne, & le triomphe des Chaſſeurs. Qu'on ne s'inquiéte point au reſte, en ces occaſions, du choix des Muſiciens. Les Orphées de nos carrefours ſeroient aſſez habiles pour y réuſſir.

On ſçait en général juſqu'où va, & juſqu'où doit aller l'empire de l'harmonie, même la plus ſimple & la plus groſſiére, ſur tous les animaux. Qui n'a pas entendu parler des merveilles qu'on raconte ſur ce ſujet ? Et ces merveilles ſont conſtatées par des expériences qui excitent notre étonnement, & par des raiſons qui doivent le faire ceſſer.

J'allois me jetter dans un épiſode fort agréable par lui-même ſur les effets prodigieux & néceſſaires de la muſique : mais dans un ouvrage où je fais quelque uſage de ma mémoire, elle me rappelle fort à propos que cette matiére a été traitée par M. Buirette, avec une érudition & une juſteſſe de raiſonnement qui me réduiroient à ne faire qu'un extrait peut-être bien médiocre d'une des meilleures diſſertations de cet eſtimable Recueil, * où l'on n'en trouve que de bonnes.

* De l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. *Voyez le T. 5. p. 113. & ſuiv.*

Après la description & l'histoire de l'Hyéne, je dois en marquer les rapports. Ce pourroit être ici un morceau intéressant d'Anatomie comparée. Quiconque mettroit toutes les parties de l'Hyéne en opposition avec celles des autres animaux, observeroit utilement ce qu'elles ont entr'elles de semblable ou de différent. Il en coûtera fort peu à mon amour propre de convenir qu'en ce point je ne puis que tromper l'attente du Lecteur: mais sa patience y gagnera, car elle seroit justement alarmée; & il y auroit de quoi l'épuiser en effet, si je m'engageois dans une comparaison en quelque sorte inépuisable.

Aristote* fut peut-être l'homme le plus capable de la pousser bien loin: mais ce grand maître sçavoit aussi, mieux que personne, se renfermer dans de justes bornes. Ainsi jaloux de simplifier les sujets le plus

* V. M. de Buffon, *ubi supra*.

composés, il ramene à un principe unique la diversité presqu'infinie de tous les animaux. Dans ce dessein, l'exacte description de l'homme est entre ses mains une sorte de modèle universel, & comme la piéce de comparaison. Au détail de chaque partie de l'homme, il oppose ce qui diversifie ces mêmes parties dans chaque animal. Ces différences placées à la suite du tableau où tout l'homme est peint avec soin, vous présentent la description la plus complette & la plus précise de tous les animaux.

Que l'on suppose maintenant que, d'après cette méthode, j'aie décrit l'homme : ou plutôt, qu'on supplée dans son esprit cette description, qui ne devoit pas en effet entrer dans ce Memoire ; & que l'on compare à ce tableau, qui sans doute est connu d'ailleurs, tout ce qu'en décrivant l'Hyéne, j'ai remarqué, ou je remarquerai dans la suite, de la configuration de son corps, de

ſes yeux, de ſes pieds, de ſon col, de ſon cœur, de ſon poil, de ſes alimens, de ſon habitation, &c. on aura les rapports de diſſemblance que la nature a mis entre l'homme & l'Hyéne, articulés expreſſément; & ceux de reſſemblance ſeront auſſi connus par-là même, quoique je ne les aie pas énoncés.

Mais que ces ſortes de rapports échappent à notre connoiſſance, ce n'eſt après tout une perte que pour notre curioſité. Il en eſt d'autres qu'un interêt bien plus ſolide invite à ne pas ignorer. Ce ſont les rapports d'utilité que nous avons avec l'Hyéne; & par-là j'entends les ſecours que la Médecine peut tirer de cet animal, pour prévenir ou ſoulager nos maux.

La Chymie nous donne lieu d'admirer les attentions bienfaiſantes d'un Dieu créateur, quand elle extrait un ſuc ſalutaire des poiſons les plus redoutés. La Thérapeutique n'ouvrira-t'elle pas de même

nos cœurs aux ſentimens de la reconnoiſſance la plus tendre, en découvrant des reſſources à nos infirmités juſques dans l'Hyéne elle-même? Non, ce n'eſt point ici un monſtre uniquement créé pour nous affliger par des maux trop réels, ou du moins par des alarmes bien fondées. Ennemi redoutable à la vérité, s'il triomphe de notre foibleſſe, ſa défaite payera notre victoire par les avantages les plus importans.

Je ne mettrai point ſans doute en ce rang les deux pierres précieuſes, que l'on trouve, dit-on, dans les yeux de cet animal. Ce ne peut être là un profit que pour le luxe & la vanité : & je laiſſe à ces paſſions frivoles le ſoin d'en apprécier la valeur, ou plutôt d'en conſtater la réalité. Car, malgré la multitude des témoignages*, je me garderai bien de garantir le fait.

Je préſume avec quelqu'apparence, ce me ſemble, que le grand

* Solin. Iſidore. Albert le grand. Boodt, &c.

nombre des Ecrivains, qui nous parlent de la pierre précieuse nommée Hyénie, parce, disent-ils, qu'on la trouve dans les yeux de l'Hyéne, ont été séduits par un texte de Pline, dont l'altération ne sçauroit paroître équivoque. Qu'on me permette cette digression critique; elle n'est point assurément étrangére à mon sujet.

On lit donc au Chapitre 10. du Livre 37. de ce célebre Naturaliste: *Hyæniæ* (gemmæ) *ex oculis Hyænæ, & ob id in vase inveniri dicuntur.* Ce Latin a paru inintelligible au sçavant Hardouïn, & à son ordinaire il n'a pas balancé à faire une correction, que je rapporterai bientôt, & dont on jugera. Le sieur Du Pinet, traducteur de Pline, a cru en avoir saisi la pensée. Il la rend ainsi: L'Hyénia prit ce nom des yeux de l'Hyéne, auxquels elle retire (c'est-à-dire, ressemble): aussi dit-on qu'on la trouve au vase ou à la vessie dudit animal. Déchiffrez ce galimathias.

Une pierre précieuſe tire ſon nom des yeux de l'Hyéne ; & le Traducteur trouve la dénomination bien raiſonnable, parce que cette pierre, fait-il dire à Pline, ſe trouve dans la veſſie de l'animal. La preuve eſt ſans replique. Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, c'eſt qu'à côté du mot *Hyænia* marqué d'un renvoi relatif à la marge, on lit ces mots : *C'eſt l'œil de chat.* Or il eſt à remarquer que l'œil de chat eſt une pierre précieuſe, qui ſe trouve en pluſieurs endroits des Indes Orientales, & qu'on eſtime ſingulièrement celles de l'île de Céylan. Et voilà que le ſieur Du Pinet la place dans la veſſie des Hyénes, & que pour cette raiſon-là même il lui fait tirer ſon nom des yeux de cet animal.

Obſerverai-je que le Hollandois Boodt, dont l'ouvrage Latin ſur les pierres précieuſes fut aſſez eſtimé dans le dernier ſiécle ; pour obtenir en France les honneurs de la tra-

duction, a copié mot pour mot le texte de Pline ; & que le Traducteur de Boodt a transcrit la version de Du Pinet ? Car ce n'est pas d'aujourd'hui que la Littérature a des plagiaires, qui se croient en état d'écrire, parce qu'ils sçavent copier les choses mêmes qu'ils n'entendent pas.

Remarquons encore, qu'il est au moins fort douteux que le mot Latin *vas* ait jamais été employé par les bons Ecrivains pour signifier vessie. Ainsi Du Pinet a fait ici tout à la fois violence & à la lettre & au sens de l'Auteur.

Mais le Commentateur Latin de Pline a-t'il été plus heureux que le Traducteur François ? Celui-ci défigure son original ; celui-là le corrige, & il lit : *Et ideò invasæ inveniri dicuntur*. Cette restitution * prétendue est appuyée au bas de la page d'un mot de commentaire. *Invasæ*, dit le P. Hardouïn, *scilicet venatu*.

* L'Editeur la justifie par un MS.

Sans doute que si l'on prend des Hyénes, c'est à la chasse qu'on les prend. Mais voyez la belle conséquence que vous mettez sur le compte de Pline, cet Ecrivain si précis, & si judicieux, quand à l'inutilité de cette premiére observation vous lui faites ajoûter, que parce qu'on prend les Hyénes à la chasse, on dit des pierres précieuses qui sont dans ses yeux, qu'on les y y trouve.

Pour moi, si j'ose dire ma pensée sur le texte de Pline, ce ne sera qu'en faisant usage du précepte d'Horace: *Ne touchez point à des sujets que vous ne sçauriez traiter heureusement. Ainsi j'avouerois d'abord avec franchise que j'ai fait fait d'inutiles efforts pour trouver un sens raisonnable dans ces mots: *Ideò in vase*, ou *invasæ*, *inveniri dicuntur*. Quant à la premiére partie du texte, *Hyænia ex oculis Hyæ-*

* *Et quæ desperat tractata nitescere posse, relinquit.* Horat.

næ ; je rendrois justice au sieur Du Pinet, & je traduirois simplement avec lui : La pierre précieuse nommée Hyénie a pris son nom des yeux de l'Hyéne. J'adopterois encore la note marginale, qui porte que cette Hyénie est l'œil de chat ; & je justifierois cette dénomination par le brillant, la transparence, la diversité des couleurs de cette pierre précieuse, & l'éclatante variété que tous les Naturalistes * attribuent aux yeux de l'Hyéne. Dès-lors s'évanouiroit la chimère d'une pierre précieuse formée du cryſtallin même, ou cachée derriére la tunique extérieure de l'œil de l'Hyéne ; & mon interprétation est d'autant plus naturelle, que Pline, immédiatement avant, caracterise quelques autres pierres précieuses par leur couleur, & la ressemblance qu'elle leur donne avec différents corps naturels ou artificiels. Je ne vois au

* *Oculis (Hyænæ) mille varietates, colorumque mutationes.* Plin. l. 8. c. 30. & alii passim.

reste

reste que l'extrême penchant des Auteurs à se suivre comme à la trace, qui ait pû rendre si commun le prétendu témoignage de Pline sur les pierres précieuses trouvées dans les yeux de l'Hyéne. J'ose assurer qu'on s'appuie ici fort gratuitement d'une autorité si respectable: & quoi qu'en dise Perraut (*a*), j'ai de la peine à croire que la dureté extraordinaire des yeux d'une Civette, dont on avoit fait la dissection anatomique en présence de MM. de l'Académie Royale des Sciences, ait donné lieu à ces Sçavans de se ressouvenir de ce que Pline dit des yeux de l'Hyéne, sçavoir „ qu'on „ en tire des pierres précieuses, „ qu'on appelle *Hyæniæ*. " Comment ces Messieurs se seroient-ils souvenus d'avoir lû dans Pline, ce que Pline n'écrivit jamais? (*b*)

(*a*) T. 3. 1. P. des Mem. de l'Acad. R. des Sciences.

(*b*) Depuis que cette Dissertation est faite, je me suis avisé de chercher ce texte dans un MS.

On a souvent accusé ce Naturaliste célèbre d'avoir confondu pêle-mêle & sans discernement, de bonnes observations avec des contes populaires. L'ignorance porta ce jugement. Les lumiéres de notre siécle en ont beaucoup adouci la sévérité. Tous les jours de nouvelles découvertes justifient, pour l'honneur de cet Ecrivain, des récits que leur singularité avoit fait taxer de chimères. D'ailleurs son texte altéré en plus d'un endroit ; les commentaires arbitraires qu'on y a ajoûtés, les fausses interprétations qu'on y a données ; en falloit-

de Pline d'environ 400 ans, & dans une édition magnifique sur vélin, de l'an 1472. à Venise. Ce MS. & cette édition, conservés l'un & l'autre dans la bibliothéque du grand Collége de Lyon, portent uniformément : *Hyæniæ in vase tabido inveniri dicuntur.* Le Texte ainsi rectifié ne présente plus rien d'embarrassant, & il fait évaouir l'absurdité de la pierre précieuse des yeux de l'Hyéne. Le P. Hardouïn se flatoit d'avoir eu communication de toutes les variantes du MS. de Lyon. N'est-il pas vrai-semblable que, si celle ci lui avoit été connue, il l'eût fait entrer dans son édition ?

il davantage, pour charger de mille erreurs l'Ecrivain le plus véridique? Non que Pline n'ait pû être, & n'ait été trompé quelquefois par des récits menſongers : mais j'oſe dire qu'on le trouvera plus exact & plus vrai, à meſure qu'on le lira avec plus de connoiſſances & plus de réflexion.

Qui voudroit aſſurer, par exemple, que l'expérience, ſi nous pouvions la faire, ne nous découvriroit pas dans l'Hyéne toutes les propriétés médicales, que cet Auteur lui attribue? Quoi qu'il en ſoit, on ne peut que lui ſçavoir gré d'avoir recueilli avec tant de ſoin tout ce qu'on en avoit écrit, & tout ce qu'on en diſoit de ſon temps. C'eſt un détail immenſe dont le Dictionnaire de Médecine nous donne l'extrait en ces mots. (*Art. Hyænia.*

» Pline dit que la chair de l'Hyé-
» ne priſe en aliment, & ſpécia-
» lement ſon foie, eſt merveilleux
» contre la morſure du Chien en-

» ragé ; que si l'on frotte la mor-
» sure avec sa graisse, & que l'on
» étende sa peau sur le malade, il
» en sera soulagé sur le champ. "
Le Dictionnaire appuie ceci du témoignage d'un Médecin plus ancien que Pline, & dont les ouvrages n'ont été imprimés que dans le dernier siécle. » Scribonius Largus
» rapporte qu'ayant été informé
» qu'un vieux Barbare, qui avoit
» été jetté dans l'île de Créte par
» une tempête, dans laquelle son
» vaisseau avoit échoué, & qui y
» étoit entretenu aux dépens de
» l'Etat, guérissoit tous ceux qui
» avoient été mordus par des Chiens
» enragés, quoiqu'ils fussent atta-
» qués d'hydrophobie, qu'ils hur-
» lassent, & qu'ils eussent des con-
» vulsions, seulement en leur atta-
» chant quelque chose au bras gau-
» che ; il eut la curiosité de sçavoir
» ce que ce pouvoit être, & de
» s'adresser pour cet effet à Zopire,
» Médecin de Gordium, qui avoit

» été choiſi pour Député par les
» Etats de l'île, & qu'il eut l'avan-
» tage de recevoir chez lui: il me
» dit franchement, ajoûte Scribo-
» nius, pour reconnoître la poli-
» teſſe avec laquelle je l'avois reçu,
» que ce ſecret conſiſtoit en un mor-
» ceau de peau d'*Hyéne* envelopé
» dans de l'étoffe. Je n'ai jamais eu
» occaſion d'eſſayer cette recette,
» & ſouhaite ne l'avoir jamais: ce-
» pendant je me fais pourvu ſur le
» champ d'une peau d'*Hyéne*, dont
» je puſſe faire uſage au be-
» ſoin. Sur ce récit de Scribonius,
» Aëtius conſeille d'avoir toujours
» une peau d'*Hyéne*; afin que ſi
» quelqu'un avoit le malheur d'être
» mordu par un Chien enragé, on
» la lui attachât ſur le champ au-
» tour du corps, par la raiſon, dit
» Aëtius, qu'elle a la vertu de pré-
» venir l'hydrophobie, & même
» de calmer ce terrible ſymptôme
» en ceux qui en ſont attaqués."

Je ſuſpendrai ici la citation, qui

doit être encore bien longue, pour observer que si le remede du Barbare de Créte a pû autrefois être soupçonné de charlatanerie, ce soupçon doit tomber depuis les guérisons merveilleuses, qu'a opéré le sachet anti-apoplectique du sieur Arnoul. Il me semble que l'analogie est complette entre le nouveau secret, & l'ancienne recette de Scribonius; de sorte que les succès de l'un font la justification de l'autre.

Il sera bon encore, je crois, avant que de reprendre notre extrait de Pline, de prévenir les Lecteurs sur le vrai caractere des garans qu'il cite en cet endroit de son ouvrage. Il les appelle, *Magi*. Ce nom ne doit pas inspirer une défiance générale pour ce qui nous vient de leur part : car il ne faut pas mettre sur un même niveau tout ce qui dans l'antiquité porta le nom de Magicien. L'on sçait qu'il y eut deux sortes de Magies. L'une n'étoit, à la bien définir, qu'un

mêlange absurde & confus d'impiétés & d'extravagances. L'autre réunissoit, avec le culte des Dieux, l'étude & la connoissance de la nature. Les partisans de cette seconde espèce de Magie ne sont pas assurément à dédaigner : & comme nous ne pourrions sans injustice confondre les vrais & les faux Empyriques, aussi est-il de l'équité de mettre une différence totale entre les Visionnaires Magiciens, & les Magiciens Philosophes. Cette distinction n'a pas échapé à notre Naturaliste ; & je crois en appercevoir les preuves dans la différente maniére dont il expose les divers médicamens, où l'Hyéne entre pour quelque chose. Les uns, il les décrie comme imaginés par la superstition. Il cite simplement les autres, qu'il paroît approuver en ne les rejettant point : d'où l'on peut inférer avec vrai-semblance, qu'il en avoit appris la composition & l'efficace, de ces hommes célèbres, à

qui leurs lumiéres & leurs vertus firent donner le nom de Magiciens ou plutôt de Mages; titre honorable dans sa primitive institution; & qui, comme celui de Sophiste, ne fut avili dans la suite des temps, que pour avoir été prodigué à des sujets fort mépriſables.

Les Auteurs du Dictionnaire de Médecine ont fait le même discernement: mais attentifs à retrancher les inutilités ils ont supprimé presque toutes les recettes où la superstition a quelque part; & dans l'extrait qu'ils nous donnent de Pline, ils se sont sagement bornés à faire entrer presqu'uniquement celles dont on feroit fort vrai-semblablement l'épreuve avec succès, si l'on pouvoit avoir quelque Hyéne à sa disposition. Peut-être sommes-nous à la veille de jouir de cet avantage. Voici d'avance bien des moyens d'en tirer le meilleur parti.

» Il n'y a point d'animal, dit Pli» ne, dont les Magiciens faſſent

» plus de cas que de l'Hyéne. Sa
» peau appliquée sur la tête, en
» dissipe le mal : si l'on frotte le
» front d'un chassieux avec son fiel,
» il en sera guéri : la décoction de
» ce fiel dans trois verres de miel
» aquatique, avec une once de sa-
» fran, prévient pour toujours cette
» maladie, & dissipe l'obscurcisse-
» ment des yeux, les cataractes,
» l'albugo, les aspérités, les excroiss-
» sances, & les cicatrices incom-
» modes au même organe. La sanie
» qui distille du foie récent, lors-
» qu'on le bat, guérit le *Glaucoma*,
» si on la mêle avec du fiel clarifié,
» & qu'on en touche la partie. Le
» toucher seul de la dent de l'Hyé-
» ne, ou son application convena-
» blement faite, guérit le mal de
» dents ; ses omoplates calment les
» douleurs des bras & des épaules ;
» ses dents tirées du côté gauche,
» & mises sur le visage dans une peau
» de bouc ou de mouton, font ces-
» ser le tiraillement d'estomac ; ses

» poumons pris en aliment chassent
» la colique ; ses cendres délayées
» avec de l'huile, & appliquées sur
» l'estomac, sont un remede con-
» tre les affections de ce viscere ; la
» moëlle de son dos avec du fiel &
» de vieille huile, est bonne dans la
» maladie des nerfs. On se trouvera
» bien d'avoir mangé trois fois de
» son foie, avant l'accès de la fiévre
» quarte. Les cendres de l'épine,
» de la langue & du pied droit du
» veau marin, mêlées avec le fiel
» de bœuf, & étendues sur la peau
» de l'Hyéne, suspendent les dou-
» leurs de la goutte. Son fiel joint à
» la pierre d'Asie (*a*) produit le même
» effet. Ceux qui sont attaqués de
» tremblement, de spasmes, de dé-
» mangeaisons, n'ont qu'à manger
» un morceau de son cœur (*b*), met-

(*a*) Ou plutôt d'Asso, en Latin *Lapis Assius.* C'est une espèce de Tuthie, qui ressemble à la couperose.

(*b*) On a observé que le cœur de l'Hyéne est fort gros, par proportion à la totalité de son corps : & c'est là, selon le témoignage de Pline,

„ tre le reſte en cendre, & faire un
„ liniment de cette poudre avec la
„ cervelle de l'animal. Si on les
„ mêle avec le fiel, ou qu'on s'en
„ ſerve ſeules, vous aurez un bon
„ dépilatoire : mais avant que de s'en
„ ſervir, il faut avoir ſoin d'épiler
„ entiérement l'endroit, où l'on ſe
„ propoſe d'empêcher les poils de
„ croître. On pourra s'en ſervir auſſi
„ pour faire tomber les poils ſuper-
„ flus des paupiéres. La chair des
„ reins priſe en aliment, ou arroſée
„ d'huile, & appliquée ſur les reins,
„ en calmera les douleurs. Une des
„ grandes dents envelopée dans
„ un linge, paſſe pour guérir des
„ terreurs nocturnes. On l'ordonne
„ en fumigation pour les maniaques ;
„ on leur attache ſur la poitrine, &
„ on leur applique au même en-

une propriété de tous les animaux timides, ou malfaiſans par timidité. *Maximum autem eſt* [*cor*] *portione, Muribus, Lepori, Aſino, Cervo, Pantheræ, Muſtellis, Hyænis & omnibus timidis, aut propter metum maleficis.* Plin. l. 11. c. 37.

„ droit la graisse des reins, le foie „ ou la peau. La premiére des ver- „ tébres de l'épine, appellée Atlan- „ tia, passe pour être un remede „ contre l'épilepsie. On dit que la „ flamme de sa graisse chasse les ser- „ pens; on ajoûte qu'une partie de „ sa mâchoire broyée avec de l'anis, „ & prise en aliment, fait cesser le „ frisson. " *

Je suis trop peu versé dans les mysteres de la Faculté, pour être en état ou de garantir, ou de suspecter ces sortes de recettes. Il semble que la plûpart d'entr'elles méritent une juste confiance, puisqu'elles ont été approuvées en grande partie

* L'Editeur croit devoir ajoûter à toutes ces merveilles, que les anciens Romains *étoient persuadés* qu'en doublant de peau d'Hyéne la mesure dont ils se servoient pour les semailles, peut-être leur *semoir*, le grain y séjournant un peu, contractoit une vertu, qui le garantissoit de tous les accidens qu'il peut courir pendant qu'il est enterré. C'est ce qu'atteste Columelle, *L. 2. c. 9.* „ Nonnulli „ pelle Hyænæ *satoriam* trimodiam vestiunt; at- „ que ita *ex eâ*, cùm paulùm immorata sunt, se- „ mina jaciunt, *non dubitantes* proventura quæ sic „ sata sint. "

par

par les Médecins *les plus célébres de l'antiquité. Au reſte entraîné par l'abondance de la matiére, & trop ſoigneux peut être de rendre juſtice aux Ecrivains qui l'ont traitée avant moi, j'ai négligé le mérite de la briéveté, quoique ce fut le ſeul auquel ma médiocrité pût prétendre.

* On peut voir leurs témoignages dans l'Hiſtoire des Animaux de Geſner, dans le Commentaire du P. Hardoüin ſur ce Chapitre de Pline.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit intitulé, *Diſſertation ſur l'Hyéne*, &c. Quoique l'Auteur de cette Diſſertation nous laiſſe encore incertains ſur l'Animal qu'on peut regarder comme l'Hyéne des anciens, on peut cependant regarder cette Diſſertation comme un morceau curieux, & une compilation bien faite. Ce 18. Mars 1756.

GUETTARD.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, à nos Amés & féaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; Salut. Notre amé *Hugues-Daniel Chaubert, Libraire à Paris*, Nous a fait exposer qu'il désiroit faire imprimer, & donner un Ouvrage qui a pour titre, *Dissertation sur l'Hyéne à l'occasion de celle qui a paru dans le Lyonnois & les Provinces voisines en* 1754. & 1755. s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A ces causes voulant traiter favorablement l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de notre obéissance ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout-au-long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de l'exposer en vente le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impres-

sion dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France le sieur De la Moignon, & qu'il en sera en suite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur De Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur De Machault, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout-au-long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis ou nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraire. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le vingt-troisiéme jour du mois d'Août l'an de grace mil sept cent cinquante-six, & de notre Regne le quarante-uniéme.

Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre 14. *de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris*, N°. 84. fol. 85. *conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du* 28. *Février* 1723. *A Paris ce* 31. *Août* 1756. Signé DIDOT, Syndic.